CAPPELLE

A coups de revolver ! — M. Léon, rentier, Grande Route, a eu les carreaux de ses fenêtres brisés à coups de revolver. On ignore les raisons de cet acte de vandalisme.

ANNAPPES

Au Conseil Municipal. — Session budgétaire, sous la présidence de M. de Montalembert, maire.

Le procès-verbal et les comptes et budgets sont adoptés. Le compte administratif de 1913 accuse un excédent de recettes de 19.156 fr. 67. Le budget primitif de 1915 se balance par 47.949 fr. 43.

Un crédit de 300 francs est voté aux teinturiers grévistes.

Le maire est autorisé à traiter pour l'éclairage des bâtiments communaux, en 1914. Lecture est donnée d'une lettre de l'Energie Electrique expliquant qu'elle ne peut assurer l'éclairage des quartiers du Marais, de Marchenelle et de l'Hempempont.

A huis-clos, l'assistance.

TOUFFLERS

Toujours la fraude. — Une nouvelle arrestation. — Les préposés des douanes de service à Toufflers ont arrêté le nommé Victor Duchatelet, 25 ans, apprêteur à Roubaix, qui tentait d'introduire en France 162.000 allumettes et du tabac de contrebande, d'une valeur totale de 174 fr. 50.

HEM

La cambriole. — L'atelier de menuiserie de M. Jules Oupriez a été visité nuitamment par des cambrioleurs qui ne trouvèrent à leur convenance que la jolie somme de 75 centimes !

Etat Civil. — Naissance : Jean Masson, rue de la Lévrie.

LYS

Le disparu a été rencontré. — Le jeune Alfred Lequenne, 17 ans, disparu de son domicile depuis mardi dernier, a été rencontré par une dame de ses concitoyens, à Roubaix, rue du Pont-Saint-Vincent. Le désespéré se dirigeait vers Tourcoing.

Etat Civil. — Décès : Louise Gallois, 28 ans, sans profession, rue de Lannoy.

WAVRIN

Au Conseil municipal. — D'ordinaire, à cette époque, notre budget communal est voté ; cette année, il y a du tirage et l'on prétend que l'administration collectiviste éprouve quelque difficulté à l'équilibrer. Est-ce possible ? Avec les ressources supplémentaires dont ont disposé les collectivistes, depuis leur entrée à la mairie, cela paraît invraisemblable. Récapitulons :

5.000 francs d'excédent laissé en caisse par l'ancienne municipalité ;

2.800 francs pour un emprunt arrivé à terme ;

1.800 francs de plus-value pour la location de la chasse ;

3.000 francs provenant d'une vente d'arbres, etc., etc.

Cet argent, direz-vous, a servi à solder de grands travaux ? Non, rien d'important n'a été fait... Mais alors, où l'a-t-on englouti ? Nous l'ignorons.

Bien plus, si nous en croyons les mauvaises langues, le budget de 1914 se soldera par un déficit considérable. On dit qu'une annuité de 3.400 francs (emprunt pour la construction des écoles) n'a pas été payée, et l'exercice est clos ; que beaucoup d'autres créanciers sont dans le même cas. On dit encore, que ne dit-on pas ? Mais après tout, est-ce vrai tout cela ?

HAUBOURDIN

Excursion scolaire. — Jeudi dernier, les élèves du Pensionnat Pinchart, d'Haubourdin, sous la conduite de leur directeur, ont visité l'importante teinturerie de M. Delfortrie, à Haubourdin. Cette instructive visite a vivement intéressé les élèves de 4e et 5e années et ceux des sections administratives et commerciales.

DAINY

La chasse d'été aura lieu dimanche prochain et obtiendra, à n'en pas douter son succès habituel, pour peu que le soleil soit invité à la fête.

WILLEMS

La fraude. — Les douaniers ont arrêté la nommé Désiré Delcourt, 46 ans, journalier à Annappes, pour fraude de tabac belge.

En secourant sa mère, elle se brise la jambe. — Mlle Marie Jonville, 36 ans, domiciliée rue des Ecoles, courait vers sa mère, subitement malade, lorsque par suite d'un faux pas elle tomba et se brisa une jambe. Un docteur mandé en toute hâte vint soigner les deux patientes.

FOREST

La Fête d'aujourd'hui. — En l'honneur des soldats du feu.— Le programme. — C'est aujourd'hui que Forest célèbre la fête du « Devoir » en l'honneur de la subdivision des Sapeurs-Pompiers nouvellement réorganisée.

Voici le programme de cette fête, dont le succès est assuré, pour peu que le temps se mette de la partie :

De 4 heures à 4 heures et demie du soir, à l'Ecole publique de garçons, réunion des Sociétés en formation du cortège.

Ordre du cortège : 1. Musique de Forest ; 2. Sapeurs-Pompiers de Forest ; 3. Association des Anciens élèves de Forest ; 4. Harmonie de la Citadelle d'Hem ; 5. Société de gymnastique « La Gauloise » d'Hem ; 6. Amicale Jules-Ferry, d'Hem ; 7. Administration municipale et Autorités.

A 4 heures trois quarts, cortège et revue des Pompiers sur la Place Communale, par la Municipalité.

A 5 heures et demie du soir, grande fête de gymnastique de jour : 1. Présentation des gymnastes ; 2. Mouvements d'ensemble (fête fédérale de Rennes 1914) ; 3. Travail artistique en section ; 4. Travail libre : barre fixe, barres parallèles, saut en hauteur ; 5. Mouvements spéciaux avec engins ; 6. Pyramides humaines.

A 6 heures et demie du soir, grand concert par : 1° l'Harmonie de la Citadelle : 1. Allegro militaire ; 2. Fantaisie sur Faust ; 2. Polka pour 4 pistons. — 2° La Fanfare Sainte-Cécile : 1. La « Marseillaise », (Bouget de l'Isle) ; 2. Marche Indienne ; 3. La Castiglione, polka.

A 8 heures et demie du soir, sur la place de l'Eglise, grande fête de gymnastique de nuit : 1. Allégorie de la danse ; 2. Combat à l'âge de pierre ; 3. Ludus pro patria : Boxe ; Lutte, lancement du disque, lancement du javelot, combat du coq, lever des poids, gladiateurs ; 4. Football. Le lancement : la course au ballon, la bataille, l'échappée ; 5. Le Drapeau. Défense du territoire, défense du Drapeau, offensive, victoire.

Rappelons pour terminer, que la petite fleur du « Devoir » sera vendue au cours de la fête, au profit d'œuvres de bienfaisance.

NORD

DOUAI

Le déserteur. — Un jeune soldat de la classe 1912, Henri Dangréaux, de Douai, qui avait déserté le 165e régiment d'infanterie en garnison à Montmédy, s'est constitué prisonnier à la gendarmerie.

AUBY

Une violente. — Surprise en flagrant délit de vol, une jeune fille de 15 ans, Jeanne Boudringhien, sans domicile, a donné un coup de pied dans le ventre à Mme Germieux.

Cette dame qui était enceinte de trois mois a dû s'aliter et a fait une perte.

Jeanne Boudringhien a été arrêtée et déférée au Parquet, qui l'a fait écrouer.

FLERS-EN-ESCREBIEUX

Vol. — On a soustrait des engins de pêche au préjudice de M. Louis Lecoustre, propriétaire.

NOMAIN

Au feu. — Un incendie de cause inconnue a éclaté dans le magasin de M. Henri Dubus, quincaillier. Il a été éteint assez promptement.

Les dégâts s'élevant à 9.000 francs, sont couverts par une assurance.

WAZIERS

Vol. — On a soustrait un paletot valant 15 francs au préjudice de M. Dorchies.

VALENCIENNES

Macabre incident. — Vendredi matin, on conduisait à sa dernière demeure, le soldat Dennès, de la 12e compagnie du 127e. Arrivé à une trentaine de mètres du cimetière, une cheville du corbillard se brisa et l'avant-train tomba sur les jambes du cheval qui se mit à ruer. Et les soldats ne trouvèrent dans l'obligation de porter le cercueil à bras.

OENAIN

Nos compatriotes. — Nous lisons dans l' «Est Républicain » de Commercy, du dimanche 21 juin 1914 :

Peinture et Architecture.— Nous sommes heureux d'apprendre que M. Maurice Vigneron, dessinateur au génie, membre de l'Union Internationale des Beaux-Arts et des Lettres, vient d'obtenir au Salon des Beaux-Arts d'Ivry, un rappel de médaille d'argent pour une peinture : « Coucher du soleil à Commercy », et une mention honorable, section architecture, pour : « Un projet de maison ».

Nos félicitations à ce jeune artiste de 20 ans, né à Denain.

Fêtes des écoles. — Aujourd'hui dimanche 28 juin aura lieu la fête des écoles avec le concours de la société municipale de gymnastique.

Elle comprendra un défilé des élèves des écoles, à 3 heures et demie, et place Gambetta, des exercices par quatorze sections scolaires de gymnastique. A 7 heures du soir, même place, exécution des mouvements d'ensemble avec musique et un concert par l'excellente harmonie des mines. A l'issue du concert, place de la Mairie, exécution de ballets et tournois.

CAMBRAI

BEAUVOIS-EN-CAMBRESIS

Arrestation. — En vertu d'un mandat d'amener de M. Le Pennetier, juge d'instruction, la gendarmerie de Caudry a mis en état d'arrestation, samedi matin, la demoiselle Léocadie Décaudin, 56 ans, demeurant Grand'Rue, à Beauvois-en-Cambrésis.

Cette dernière a été transférée à 9 h. 38 du matin, à Cambrai et écrouée à la prison de cette ville. Elle est inculpée de tentative d'incendie volontaire, d'un immeuble inhabité, qu'elle possédait à Haucourt.

CAUDRY

Arrestations. — Les gendarmes de Caudry recherchaient le nommé Henri Cagnoncles, demeurant au Petit Caudry, pour purger une contrainte par corps, pour non paiement d'une amende de 700 francs.

— Pélagie Gaudiasart, femme Cagnoncles, rencontra les gendarmes, les injuria et alla dans sa colère, jusqu'à les menacer de mort.

Procès-verbal lui a été dressé et cette trasellée personne, comparaîtra prochainement devant le tribunal correctionnel.

AVESNES

Départ de gendarmes. — Huit gendarmes à cheval et cinq gendarmes à pied d'Avesnes et des environs sont partis samedi à Lille, sous la conduite de M. le lieutenant Lamarre. Ils vont participer, dans la journée de dimanche, à un service d'ordre renforcé, des manifestations devant se produire ce jour-là, à l'occasion d'une réunion du Conseil municipal.

Société de préparation militaire et de tir. — Séance de tir le dimanche 28 juin, à l'heure habituelle.

Maubeuge-Aviation

OEUX ESCAORILLES O'AVIONS, UN OIRIGEABLE. — LE NOUVEAU DIRIGEABLE GEANT SERAIT EN ROUTE

Dans la même journée de samedi — dont le temps, à vrai dire, fut idéal — les Maubeugeois ont vu voler au-dessus de leurs têtes deux escadrilles d'aéroplanes étrangères et un dirigeable d'un port d'attache voisin.

En ce moment, l'escadrille 16 de Dijon, composée de monoplans Blériot, accomplit un long voyage d'entraînement, presqu'un tour de France. Après avoir fait, au camp de Mailly, un stage d'observation de huit jours, elle a atterri successivement à Nancy, Lunéville, Verdun.

De Verdun, hier elle a pris la direction de Maubeuge et aujourd'hui par Valenciennes, Douai, Lille, elle se rendra à Saint-Omer. On la verra ensuite à Boulogne, Dunkerque, Saumur, Poitiers, Angoulême, Bordeaux et enfin Nice.

A Maubeuge, l'escadrille a atterri en deux fractions au champ du Pont-Allant. Vendredi soir arrivaient les lieutenants de Hordy et Escot et le sergent du Tremblay ; samedi matin, l'adjudant Guidon, le maréchal des logis Noël et le caporal Baudot. Quant au capitaine Bonche, commandant l'escadrille, indisposé, il n'était pas arrivé par la voie des airs.

Aujourd'hui, tous repartiront. Bon voyage ! aux « tours de France » aériens.

En même temps que les trois « Blériot », de l'escadrille de Dijon, 4 « Deperdussin », de l'escadrille de Reims, atterrissaient à Maubeuge, samedi matin. Ceux-là sont ici pour quelques jours, devant exécuter des manœuvres sur les terrains du Pont-Allant. Ces appareils étaient pilotés par le sergent Hostein, le lieutenant Zappelli, les caporaux Golfier et Cortault. Un cinquième pilote, le sergent Malheran, avait été victimes d'une panne en cours de route. Il devait rejoindre ses camarades samedi soir.

Pour clôturer la fête aérienne, le dirigeable « Adjudant-Vincenot », du Toul, a évolué vers 13 heures, au-dessus de la ville. En passant, il a salué, d'une très grande hauteur, son camarade le « Dupuy-de-Lôme », qu'un léger accident, à l'arrivée de son voyage de Sissonne, a immobilisé pour quelques jours.

Enfin — n'est-ce qu'un bruit ? — on annonçait à la fin de la journée que le nouveau dirigeable géant de 22.000 mc. destiné au port de Maubeuge, avait quitté son hangar de construction et que s'il n'était pas arrivé c'était simplement qu'il avait fait escale en route.

AVESNELLES

L'accident de la route d'Etreungt. — Il résulte de l'enquête qui a été faite au sujet du tamponnement dont a été victime le jeune Conard Fernand, à Avesnelles, sur la route d'Etreungt, que le mécanicien avait omis de siffler à l'approche de l'avenue par laquelle s'avançait la charrette.

Fernand Conard, qui avait été relevé dans un état comateux, est sujet à nul dans un état de santé moins inquiétant.

M. Letorel Paul, son patron, croit qu'il était occupé à manger une tartine, lorsqu'il est allé, en dépassant la barrière de la pâture, s'engager sur la voie longeant cette-ci, sur l'accotement de la route.

Le fait que M. Garoux, percepteur à Avesnes, qui a relevé le blessé et l'a déposé dans le train, a trouvé sur les lieux un couteau ouvert semble appuyer cette explication.

M. Camille Bosquette, cabaretier à Avesnelles, route d'Etreungt, se trouvait chez lui, à environ 250 mètres du lieu de l'accident. Il n'a pas vu l'accident se produire, mais il a entendu le bruit du tamponnement qui s'est produit aussitôt un coup de sifflet qu'il a entendu également, sifflet de la locomotive, mis en action trop tard.

M. Bosquette a remarqué une flaque de sang sur la route et a vu le cheval filer sur Avesnes.

Il y a assurance individuelle pour le blessé.

Pour ce qui est de la voiture, les dégâts ont été évalués à cinq cents francs.

ORS

— Le journalier Lancieux Joseph, dit « Mazingue » a porté plainte contre Poty Romain, cultivateur, tous deux demeurant à Ors (Nord), pour menaces. La gendarmerie du Cateau enquête.

TROISVILLES

— Il est de coutume à Troisvilles, qu'à la fin du mois de mai, la jeunesse de cette commune se réunit et le soir se livre à des exercices plus ou moins bruyants et s'ingénie à faire le sens contraire du bien. Or, le 30 mai dernier, vers minuit, plusieurs jeunes gens de Troisvilles sont allés chercher une vieille cabane en bois, montée sur roues dite : « cabane de berger » et s'acheminèrent vers la place en la traînant et se livrant à des exercices bruyants, ce qui lorsque le garde Fontaine d'intervenir. Craignant d'être reconnus, ces malandrins se sont sauvés et l'un d'eux, lança une planche plane la direction du garde Fontaine. Malheureusement pour eux, le garde avait pu en reconnaître un et celui-ci, habilement cuisiné finit par avouer et dénonça ses camarades au nombre de six.

La gendarmerie du Cateau poursuit activement cette enquête. Ces jeunes gens seront poursuivis pour outrages à garde et tapage nocturne.

RECQUIGNIES

Procès-verbal a été rédigé par le garde Jules Dubois, à la charge de Dessalle André-Marcel, qui arrachait des petits marronniers dans le parc du château de l'Ancienne Glacière.

MAROILLES

Contrainte par corps. — Lefebvre Nicolas, âgé de 21 ans, journalier, natif d'Avesnes, avait été condamné à un franc d'amende pour défaut d'éclairage à un bicyclette. Avec les frais, sa dette envers l'Etat se montait à 12 fr. 58. Comme il ne payait pas, les gendarmes de Landrecies furent mis à son trousses.

Il a été arrêté à Landrecies et conduit à la maison d'arrêt d'Avesnes pour y subir la contrainte par corps.

DUNKERQUE

Un noyé aux Quatre Ecluses. — Le cadavre d'un homme a été aperçu par des ouvriers se rendant à leur travail.

Le commissaire de permanence, M. Devigne, ayant été prévenu, se rendit au lieu dit les « Quatre Ecluses » et fit ramener le cadavre sur la berge.

Différentes personnes présentes reconnurent le cadavre du charpentier Tallen Gaston, âgé de 62 ans, qui habitait dernièrement 25, rue Saint-Bernard.

Tallen avait quitté son domicile depuis deux jours ; son cadavre lui reconduit à son domicile.

QUAEOYPRE

Le cabaretier et le père du jeune client. — M. A. Rykebusch, 57 ans, inquiet de ne pas voir rentrer son fils âgé de 13 ans, se mit à sa recherche et le trouva à une heure du matin à l'estaminet Lafière. Il sermonna son fils, mais ces reproches n'étant pas du goût du cabaretier, une discussion dégénéra en rixe. Lafèvre terrassa son adversaire et lui porta plusieurs coups de pied. Rykebusch riposte par des coups de poings.

La gendarmerie a ouvert une enquête. Le cabaretier aura en plus à répondre d'avoir admis et retenu si longtemps dans son établissement un enfant de 13 ans.

PAS-DE-CALAIS

BETHUNE

LOISON-SOUS-LENS

— Léon Carom, 33 ans, étant en état d'ivresse, prétendit entrer de force chez son voisin M. Narcisse Barrez, serrurier qui l'en empêcha. Il reçut des coups du pochard, qui s'est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie.

PONT-A-VENOIN

— Alphonse Deneulemeester, 22 ans, mécontent de ce que Mlle Ogiez, demeurant chez ses parents, cabaretiers, route d'Annay, ne voulait pas répondre à son amour, entra chez ces derniers, brisa deux chaises et cassa la suspension de la salle de débit. Mme Ogiez qui voulut intervenir reçut des coups, ainsi que sa fille. Les gendarmes après recherches ont arrêté le galant par trop brutal.

OIGNIES

— M. Jean Samp, 24 ans, mineur, laissa sa montre dans son paletot qui il accrocha à un bois, au fond de la fosse n° 1. On la lui a volée.

FOUQUIERES-LEZ-LENS

— On a volé des pommes de terre dans le jardin de M. Rémy Dassonville, rue du Château.

— Un voleur, après avoir fracturé la porte d'un garni appartenant à M. Simon-Bourez, route Nationale, visita la maison et partit en emportant trois couvertures et une paire de draps.

SALLAUMINES

— Daniel Mercier, 25 ans, demeurant à Sallaumines, parce que Mlle Storer repoussait ses propositions galantes, entra chez elle, cité du Nouveau-Monde. Il brisa des carreaux et armé d'une chaise cassa une partie du mobilier.

M. Coissard, commissaire de police, appelé, a arrêté le turbulent amoureux.

LENS

Grande Soirée de gala à l'Alcazar. — C'est ce soir qu'aura lieu à l'Alcazar la sensationnel gala organisé par l'Union des Artistes Français pour l'Aviation Militaire avec un programme d'éminents artistes de l'Opéra.

L'annonce de cette soirée a provoqué partout un intérêt inusité, aussi est-elle attendus impatiemment par les nombreux dilettante Lensois.

Nous ne saurions mieux faire que de recommander tout particulièrement à nos concitoyens de profiter de l'occasion vraiment unique qui leur est offerte d'applaudir d'excellents artistes qui ont bien voulu prêter la notoriété de leur nom et l'appui de leur talent à la complète réussite de cette soirée.

La location restera ouverte jusqu'à 6 heures du soir. On peut louer les places sans augmentation de prix. Un train supplémentaire partira dix minutes après la représentation dans la direction de Lévin.

MONTIGNY-EN-GOHELLE

Œuvre de Bienfaisance. — Le dimanche 28 juin 1914, de 10 heures du matin à 10 heures du soir, il aura joué une oie chez M. Chevalier Louis, cabaretier, rue de Rouvroy, à Hénin, au 115 à démonter.

Le concours est organisé au profit d'une personne nécessiteuse.

Tir au canard. — Le 28 juin, à 5 heures du soir, un tir aux canards à la bouteille aura lieu chez Momont Pierre, à Noyelles-Godault.

Le prix de la mise sera de 2 fr. 50.

SAINT-OMER

LUMBRES

— Nous apprenons avec plaisir que M. Vulin, fils de M. Vulin, membre du Comité artistique de la Fédération, vient d'obtenir son premier prix dans la classe de flûte au Conservatoire de Paris. Félicitations au jeune artiste.

BOULOGNE

CALAIS

Après le litre, le billard, la glace puis la tuile. — Un nommé Triquet, habitant aux Attaques, entrait hier soir, à dix heures et demie, en compagnie d'un ami, prendre un verre au café B..., rue Mollien. Mais ce verre fit des petits si nombreux que Triquet devint fortement ému. Passant derrière le comptoir, il s'empara d'un litre de Byrrh qu'il mit dans sa poche. La déblitante, témoin de cet acte d'indélicatesse, voulut reprendre son bien. Triquet alors s'en prit au billard qu'il voulut sortir, et se glissant dessous, chercha à le soulever. Un voisin accourut aux appels de Mme B... et le poivrot fut sorti. Mais dans la rue, furieux, Triquet ramassa un caillou de forte taille, le lança dans la devanture qui fut brisée (coût : 200 francs). Puis il prit la fuite.

La police, si elle le rattrape, l'arrêtera sûrement.

La musique de Folkestone donne un concert en passant. — La musique de Folkestone se rendant aux fêtes de Saint-Omer, a débarqué à midi 20, venant de Douvres. Elle a, à une heure 30, donné un concert place d'Armes, au cours duquel elle a exécuté la « Marseillaise », l' « Hymne russe » et le « Good save the king ».

Elle fut longuement ovationnée par un nombreux public. A 4 heures 20, elle nous quitta pour Saint-Omer.

Boisson facile à préparer

Pour préparer facilement et rapidement, sans appareils spéciaux et sans fermentation, une boisson agréable, désaltérante, qui est en même temps digestive, tonique et d'un prix minime, il faut utiliser l'Anisette. Le flacon d'essai pour faire 20 litres de boissons ne coûte que 0 fr. 60 chez les Pharmaciens et Epiciers, et il suffit de verser quelques gouttes de cet extrait dans un verre d'eau ou une petite cuillerée à café dans un litre, pour obtenir instantanément une boisson propre, claire et limpide, aussi flatteuse à l'œil qu'agréable à la bouche.

M. Perrot, à Voiron (Isère) adresse franco contre 1 franc, des flacons à divers parfums.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel d'Avesnes

Audience du 27 juin 1914

L'audience est présidée par M. Maqueron, président du tribunal.

MAROILLES. — Mendicité, vagabondage, défaut de carnet d'identité et outrages aux gendarmes. — L'accusé est un nommé Douchez Joseph, âgé de cinquante ans, natif du Cateau. Il a été arrêté à Maroilles par les gendarmes de Landrecies.

Le tribunal condamne le mandat de dépôt le concernant.

VILLERS-SIRE-NICOLE. — Vagabondage et défaut de déclaration d'étranger. — Tistaert Edouard, arrêté à Villers-sire-Nicole, est âgé de cinquante-six ans. Il est natif d'Eeaussines (Belgique).

Confirmation du mandat de dépôt.

— Même décision en ce qui concerne le jeune Gendrin Alexandre, âgé l'environ dix-huit ans ; on ne sait pas au juste à quelle date il est né. C'est pour cela qu'il devra comparaître à une autre audience.

MAUBEUGE. — Tentative d'escroquerie. — Etant venu relancer à Maubeuge son amie, Marie Carpentier, qui l'avait quitté huit jours auparavant, Eugène Moussard, 29 ans, mécanicien à Reims, l'ayant décidé à revenir avec lui, voulait se hâter de retourner à son travail. Il demanda et obtint, à la mairie de Maubeuge, un billet de transport valable seulement jusqu'à Soire-le-Château, où il devait renouveler sa démarche.

Sur le billet il gratta Soire-le-Château et substitua à ce nom celui de Reims.

Bien noté, l'accusé pareil avoir agi sans trop se rendre compte de ce qu'il faisait. Il exprime ses regrets, promettant que plus rien de pareil ne lui arrivera.

Quinze jours de prison avec sursis.

Coup de marteau. — Ayant cassé, en passant, des carreaux à l'estaminet Magniez, rue de l'Intendance, Félix Findera, 25 ans, sujet belge — il est né à Liège — avait pris la fuite.

Le cabaretier allait le rejoindre. Finders alors se retournant assénait sur la tête de M. Magniez un coup de marteau.

Finders est un ouvrier monteur en pension chez Hénaut, rue des Ecoles prolongée.

Il était en état d'ivresse, ce qui n'est pas une excuse, ainsi que le fait observer M. le président.

Quarante jours de prison et 5 francs d'amende.

Exercice illégal de la médecine, escroquerie et défaut de carnet d'identité. — Marie Bozho, âgée de 49 ans, femme de Jean Collette, était arrivée depuis deux jours à Maubeuge et était descendue à l'auberge de M. Lhotellerie, à Sous-le-Bois, rue d'Heutmont.

Elle eut bientôt trouvé moyen de se procurer des ressources en promettant de guérir des malades et en leur vendant à cet effet des breuvages composés d'eau claire et de poudre de perlimpinpin.

C'est ainsi qu'elle se fit remettre par Mme veuve Briselle, cabaretière, rue du Tilleul, 2 fr. 30 ; par Mme Plaquet, cabaretière, rue d'Hautmont, 5 francs ; par Mme Carion, ménagère, rue d'Hautmont, 4 francs ; par Mme Quinzin, cabaretière, rue d'Hautmont, 5 fr. 30.

Comme M. le président demanda à la prévenue si réellement elle croyait à la vertu de ses drogues, elle garde un silence significatif.

Trois mois de prison et rent francs d'amende l'empêcheront peut-être de recommencer.

Rupture de ban. — Hanniez Désiré, 31 ans, sujet belge, est poursuivi pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Le tribunal remet l'affaire à une autre audience.

LOUVROIL. — Coups et blessures. — Mathieu Falkenbaek, 38 ans, terrassier, natif d'Etterbeck (Belgique), menait grand tapage il y a quelques jours, rue des Dolles, dans l'estaminet de Mme Willante, où il prend sa pension.

Il fut arrêté pour avoir frappé d'un coup de couteau Camille Nelly, qui intervenait et Romain Verstichen.

« C'est eusses qui m'ont frappé », dit l'accusé.

Comme en raison de non système de défense, il convient d'entendre les témoins, l'affaire est renvoyée à une audience ultérieure.

GAZ (appareils aut. — Cie Continentale du Gaz Magnam d'exposition, rue Esquermoise, 79. Appareils d'éclairage chauffage et force motrice par gaz, vente, location, vente à terme, inst. gratuit 2034

BAIN, Inv. Fab. 2, Rue Taitbout PARIS RASOIR MÉCANIQUE CHACUN SE RASE AVEC BOULONS IN COUPONS PAS DE MAUVAIS QUART D'HEURE PRIX 5 FRS ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE 2088

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Eggermont Marie-Jeanne, rue Léon-Gambetta, 145. — Lock Denise, rue de Fives, 91. — Schietecatte Lidina, rue Mexico, 15. — Lebon Rene, rue du Curé-Saint-Sauveur, 19. — Van Cleemputte Adèle, rue d'Isly, 31. — De Coster Jean, rue du Four-à-Chaux, 62. — Sacre Roger, rue Pierre-Mardel, 7. — Vanherlen François, rue de la Chaudre-Rivière, 16. — Dessale Gaston, rue du Petit-Paon, 1. — Ledent Simonne, rue de Béthune, 30 bis. — Morel Denise, place du Théâtre, 31. — Lecocq Eugène, rue des Postes, 70.

Décès. — Leroux Victorine, 81 ans 1/2, veuve de Edmond Hennion, rue Racine, 38. — Dubreucq Fernand, 34 ans 1/2, époux de Eugénie Fay, rue Crémy, 2. — Mathys Eugène, 37 ans 1/2, époux de Marie Duthoit, rue de Madagascar, cour Saint-Pierre, 2. — Monclineau Lucien, 1 jour, square Rihouil, 39. — Reheiser Julie, 36 ans, célibataire, quai de la Basse-Deûle, 166. — Mas Edmond, 71 ans, célibataire, quai de la Basse-Deûle, 166. — Baert Marie, 62 ans, veuve de Albert Sadoine, rue Mazagran, 43. — Wattrelos Charles, 44 ans 1/2, époux de Julie Despret, rue de Paris, 149.

ROUBAIX

Naissances. — Denise Philipperon, rue du Chevalier-Roland, 24. — Albert Tiécat, rue de l'Inest, 160. — Alphonsine Lucas, rue de Flandre, 123. — Marcel Boitte, boulevard de Cambrai. — Henriette Hospel, boulevard de Cambrai.

Décès. — Marie Malfaison, 55 ans, s. p., avenue Julien-Lagache. — Germaine Dujardin, 24 ans, s. p., avenue Julien-Lagache.

TOURCOING

Naissances. — Yvonne Persent, rue des Bonnets, 71.

Décès. — Estelle Dieu, 74 ans, s. p., rue d'Anvers, 118. — Clotilde Seynave, 43 ans, s. p., rue de la Malcellerie, 36. — Espérance Demud, 12 ans, rue du Touquet, 52.

CRÈME SIMON Unique pour la Beauté du Visage et les soins de la peau. 2141

MESDAMES des MARCQ-LASITTE qui vous DÉGOUTENT Ecr. ou rendez-vous 8, CLACROIX, 8, ch. Pierre-Spinelle, Lille (Nord) 2144

Programme des Spectacles

OMNIA PATHE. — La maison du baigneur. — Matinée à 4 heures, soirée à 8 heures trois quarts.

Représentations de la « Maison du Baigneur », grand spectacle dramatique en cinq parties et 80 tableaux, d'après la pièce d'Auguste Mocquet (très grand succès).

Max Linder dans le « Mari Jaloux » (fou rire) ; Pathé-Journal, etc., etc.

T. L. I. Cinéma gratis aux Galeries Lilloises.

POUR VOUS DÉSALTÉRER immédiatement et agréablement PRENEZ UN BANYULS-TRILLES QUINQUINA additionné d'eau de seltz ou nature avec un filet de sirop de citron ou de cassis

C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE

DEMANDER UN TRILLE A L'EAU et exiger l'étiquette sur la bouteille avec le mot QUINQUINA 2088

AVIS

A l'occasion des villégiatures, nous avons l'honneur d'informer nos lecteurs que nous délivrons des abonnements dits de vacances au prix de :

	1 mois	2 mois	3 mois
Nord et départements limitrophes ..... Fr.	1 75	3 25	5 »
Autres départements...	2 25	4 »	5 »
Etranger.....	3 »	6 »	9 »

Rhum Negrita REFUSEZ LES IMITATIONS Reconnu le Meilleur

Elle eut bientôt trouvé moyen de se procurer des ressources en promettant de guérir des malades et en leur vendant à cet effet des breuvages composés d'eau claire et de poudre de perlimpinpin.

C'est ainsi qu'elle se fit remettre par Mme veuve Briselle, cabaretière, rue du Tilleul, 2 fr. 30 ; par Mme Plaquet, cabaretière, rue d'Hautmont, 5 francs ; par Mme Carion, ménagère, rue d'Hautmont, 4 francs ; par Mme Quinzin, cabaretière, rue d'Hautmont, 5 fr. 30.

Comme M. le président demanda à la prévenue si réellement elle croyait à la vertu de ses drogues, elle garde un silence significatif.

Trois mois de prison et rent francs d'amende l'empêcheront peut-être de recommencer.

Rupture de ban. — Hanniez Désiré, 31 ans, sujet belge, est poursuivi pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Le tribunal remet l'affaire à une autre audience.

LOUVROIL. — Coups et blessures. — Mathieu Falkenbaek, 38 ans, terrassier, natif d'Etterbeck (Belgique), menait grand tapage il y a quelques jours, rue des Dolles, dans l'estaminet de Mme Willante, où il prend sa pension.

Il fut arrêté pour avoir frappé d'un coup de couteau Camille Nelly, qui intervenait et Romain Verstichen.

« C'est eusses qui m'ont frappé », dit l'accusé.

Comme en raison de non système de défense, il convient d'entendre les témoins, l'affaire est renvoyée à une audience ultérieure.

GAZ (appareils aut. — Cie Continentale du Gaz Magnam d'exposition, rue Esquermoise, 79. Appareils d'éclairage chauffage et force motrice par gaz, vente, location, vente à terme, inst. gratuit 2034

BAIN, Inv. Fab. 2, Rue Taitbout PARIS RASOIR MÉCANIQUE CHACUN SE RASE AVEC BOULONS IN COUPONS PAS DE MAUVAIS QUART D'HEURE PRIX 5 FRS ENVOI FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE 2088

ETATS CIVILS

LILLE

Naissances. — Eggermont Marie-Jeanne, rue Léon-Gambetta, 145. — Lock Denise, rue de Fives, 91. — Schietecatte Lidina, rue Mexico, 15. — Lebon Rene, rue du Curé-Saint-Sauveur, 19. — Van Cleemputte Adèle, rue d'Isly, 31. — De Coster Jean, rue du Four-à-Chaux, 62. — Sacre Roger, rue Pierre-Mardel, 7. — Vanherlen François, rue de la Chaudre-Rivière, 16. — Dessale Gaston, rue du Petit-Paon, 1. — Ledent Simonne, rue de Béthune, 30 bis. — Morel Denise, place du Théâtre, 31. — Lecocq Eugène, rue des Postes, 70.

Décès. — Leroux Victorine, 81 ans 1/2, veuve de Edmond Hennion, rue Racine, 38. — Dubreucq Fernand, 34 ans 1/2, époux de Eugénie Fay, rue Crémy, 2. — Mathys Eugène, 37 ans 1/2, époux de Marie Duthoit, rue de Madagascar, cour Saint-Pierre, 2. — Monclineau Lucien, 1 jour, square Rihouil, 39. — Reheiser Julie, 36 ans, célibataire, quai de la Basse-Deûle, 166. — Mas Edmond, 71 ans, célibataire, quai de la Basse-Deûle, 166. — Baert Marie, 62 ans, veuve de Albert Sadoine, rue Mazagran, 43. — Wattrelos Charles, 44 ans 1/2, époux de Julie Despret, rue de Paris, 149.

ROUBAIX

Naissances. — Denise Philipperon, rue du Chevalier-Roland, 24. — Albert Tiécat, rue de l'Inest, 160. — Alphonsine Lucas, rue de Flandre, 123. — Marcel Boitte, boulevard de Cambrai. — Henriette Hospel, boulevard de Cambrai.

Décès. — Marie Malfaison, 55 ans, s. p., avenue Julien-Lagache. — Germaine Dujardin, 24 ans, s. p., avenue Julien-Lagache.

TOURCOING

Naissances. — Yvonne Persent, rue des Bonnets, 71.

Décès. — Estelle Dieu, 74 ans, s. p., rue d'Anvers, 118. — Clotilde Seynave, 43 ans, s. p., rue de la Malcellerie, 36. — Espérance Demud, 12 ans, rue du Touquet, 52.

CRÈME SIMON Unique pour la Beauté du Visage et les soins de la peau. 2141

MESDAMES des MARCQ-LASITTE qui vous DÉGOUTENT Ecr. ou rendez-vous 8, CLACROIX, 8, ch. Pierre-Spinelle, Lille (Nord) 2144

POUR VOUS DÉSALTÉRER immédiatement et agréablement PRENEZ UN BANYULS-TRILLES QUINQUINA additionné d'eau de seltz ou nature avec un filet de sirop de citron au de cassis

C'EST L'APÉRITIF D'ÉTÉ PAR EXCELLENCE

DEMANDER UN TRILLE A L'EAU et exiger l'étiquette sur la bouteille avec le mot QUINQUINA 2088

AVIS

A l'occasion des villégiatures, nous avons l'honneur d'informer nos lecteurs que nous délivrons des abonnements dits de vacances au prix de :

	1 mois	2 mois	3 mois
Nord et départements limitrophes ..... Fr.	1 75	3 25	5 »
Autres départements...	2 25	4 »	5 »
Etranger.....	3 »	6 »	9 »

Savons THÉRY Recommandés

SAVONS A LA VIOLETTE.
SAVONS A L'EAU DE COLOGNE.
SAVONS A LA PEAU D'ESPAGNE.

SAVON A L'ACIDE BORIQUE.
SAVON A LA GLYCERINE.
SAVON AU PANAMA.

SAVON AU GOUDRON.
SAVON AU GOUDRON ET PANAMA.
SAVON AU THYMOL.

SAVON ACIDE PHENIQUE et SUBLIMÉ.
SAVON AU CAMPHRE.
SAVON A LA PIERRE PONCE.

**50